
ADDITIF AUX *RÈGLEMENTS* *ADMINISTRATIFS* - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Lundehund norvégien

Taille : Petite.

Couleur de la robe : Brun roux à couleur de daim.

Marques de couleur : Noir, gris ou poils aux extrémités noires avec marques blanches.

Texture et longueur du poil : Poil double; poil de couverture dur avec sous-poil doux.

Corps : Rectangulaire.

Forme et attache des oreilles : Triangulaires, dressées et mobiles.

Forme et port de la queue : Portée haut et souvent en forme d'anneau.

Caractéristique unique : Six doigts sur chaque pied.

Variabilité génétique, observable : Au moins sept coussinets à chaque pied.

Pieds : Les pieds antérieurs légèrement tournés vers l'extérieur.
